



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110592

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA SCOP LES
MATAPESTE POUR L'ANIMATION DU PATRONAGE LAÏQUE

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
20 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

SERVICE CULTUREL

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA SCOP LES
MATAPESTE POUR L'ANIMATION DU PATRONAGE LAÏQUE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique d'équipements, la Ville de Niort entend consolider un projet d'établissement à l'œuvre au Patronage laïque. En cohérence avec son histoire, le lieu est dédié aux pratiques amateurs, aux connexions entre amateurs et professionnels, à la diffusion de la création artistique locale et régionale, dans le domaine des arts vivants. Au regard des tâches précédemment accomplies et de sa notoriété de compagnie professionnelle, la Ville de Niort confie, par voie de convention, à La SCOP Les Matapeste, qui l'accepte, une mission d'animation du lieu.

Le renouvellement de la convention d'objectifs entre la Ville de Niort et la Compagnie Les Matapeste est en préparation et sera revu en 2012, elle reposera sur le projet de la Compagnie. Dans l'attente de cette convention d'objectifs, il est proposé au Conseil d'adopter une convention transitoire portant sur la mise à disposition du lieu, la précédente convention étant arrivée à échéance.

Pour l'année 2011, la subvention à la SCOP Les Matapeste pour la gestion du lieu est de 2 135,50 € ; ce montant correspond au solde de l'enveloppe 2011 « Aide à l'utilisation du Patronage Laïque ».

En outre et en conséquence de ladite convention, il est proposé de rendre caduque le dispositif d'aide à l'utilisation du Patronage Laïque voté au Conseil municipal du 24 juin 2005.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à souscrire avec la Société Coopérative de Production Les Matapeste ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à la Société Coopérative de Production Les Matapeste une subvention de 2 135,50 €, conformément aux dispositions financières prévues dans ladite convention ;
- annuler le dispositif d'aide à l'utilisation du Patronage Laïque voté au Conseil municipal du 24 juin 2005.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT